

Nancy, le 02 septembre 2024

Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Inspecteurs de l'Éducation Nationale du second degré

à

Mesdames et messieurs les professeurs d'histoire géographique
S/c de madame ou monsieur le Chef d'Établissement

Partie commune

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre implication et votre engagement constant lors de l'année scolaire écoulée. Ayant à cœur de vous accompagner dans vos missions pour la réussite des élèves, nous vous rappelons les priorités pédagogiques définies par [la circulaire de rentrée 2024](#). L'ensemble de ces priorités vise à **assurer la cohésion sociale dans l'École et par l'École, pour ne laisser aucun élève sur le bord du chemin**. Les éléments qui suivent sont issus de chacun des quatre axes qui structurent cette circulaire.

[Les groupes de besoins en Français et Mathématiques](#), mis en œuvre à la rentrée en 6^e et 5^e, facilitent la différenciation pédagogique à même de faire progresser chaque élève, quel que soit son profil, afin d'atteindre les compétences attendues. La composition de ces groupes a vocation à évoluer au cours de l'année, en fonction des résultats aux différentes évaluations (nationales en début d'année scolaire, puis menées par les équipes pédagogiques). Il en est de même cette année pour les groupes à effectifs réduits au lycée professionnel en mathématiques et en lettres en classes de seconde et première.

Nous invitons plus largement les professeurs de toutes les disciplines à mettre en place des stratégies pédagogiques favorables à la prise en charge de tous les élèves. Pour cela, des temps d'échanges en équipes (disciplinaires, pluridisciplinaires et avec la vie scolaire) seront utiles pour partager et harmoniser les pratiques (différenciation, évaluations au service des apprentissages et certificatives) en lien notamment avec les nouvelles modalités de certification (Diplôme National du Brevet).

Pour permettre à chaque élève d'exprimer tout son potentiel, les dispositifs de découverte des métiers au collège et les stages de seconde sont poursuivis, des parcours différenciés sont initiés au lycée professionnel. Les équipes pédagogiques veilleront à valoriser l'investissement des élèves et à alimenter leur réflexion sur leur parcours de formation.

L'École du futur, en construction dès à présent, doit donner aux élèves des clés de compréhension d'un monde en mutations rapides, porteur de nouveaux défis, en les confrontant à ce qui fait la singularité de notre culture scolaire : l'approche raisonnée et documentée des problématiques scientifiques et sociales.

Pour cela, de nombreuses actions porteuses de sens, dans lesquelles chacun peut s'impliquer et devenir acteur, sont menées dans les établissements. [Le CNR, « Notre école, faisons la ensemble ! »](#), donnera à nouveau la possibilité cette année de mettre en œuvre des projets favorisant une école plus exigeante, plus émancipatrice, plus protectrice et permettant de renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux. La forte mobilisation académique au service de l'éducation au développement durable, notamment via les labellisations E3D, se poursuit cette année.

Le travail de renforcement des compétences psychosociales s'amplifie, en lien avec l'attention portée à la santé de nos élèves.

Tous les personnels peuvent être accompagnés dans leur développement professionnel et dans l'appropriation de ces priorités pédagogiques par la formation.

[Le Programme Académique de Formation](#) est ouvert à l'abonnement jusqu'au 18 septembre 2024 inclus, puis à la préinscription jusqu'au 2 octobre 2024 inclus.

[Le Réseau Canopé Grand- Est propose un plan de formation de rentrée](#) entièrement organisé à distance, composé de 14 parcours thématiques.

La pleine inclusion scolaire, réaffirmée dans la circulaire de rentrée 2024, reste un objectif central pour lequel nous devons continuer à œuvrer collectivement. Dans ce contexte, il est essentiel que chaque professeur puisse élargir ses compétences pour répondre aux besoins spécifiques de certains élèves. Le Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive (CAPPEI) constitue une réponse appropriée à cet enjeu.

La formation académique préparatoire au CAPPEI, que nous vous encourageons vivement à suivre, n'est pas seulement une étape vers l'obtention d'une certification. Elle offre l'opportunité d'enrichir les pratiques pédagogiques, d'acquérir des outils concrets, et d'échanger avec des pairs sur des stratégies efficaces pour favoriser la réussite de chaque élève, parmi lesquels, les élèves à besoins éducatifs particuliers. Les enseignants intéressés pourront se faire connaître lors de l'appel à candidature qui sera diffusé sur *Partage* en janvier 2025.

Les corps d'inspection vous soutiennent dans votre action et vous souhaitent une excellente année scolaire.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'académie de Nancy-Metz

Partie spécifique à la discipline

Contexte de la rentrée 2024

En tout premier lieu, nous souhaitons la bienvenue aux professeurs affectés dans notre académie ainsi qu'aux professeurs stagiaires, accueillis par leurs tuteurs que nous remercions par la même occasion. Nous tenons aussi à remercier collectivement les enseignants qui quittent la profession après de nombreuses années au service des élèves et de l'institution.

La circulaire de rentrée nous invite cette année à porter nos efforts plus particulièrement sur la cohésion. Les leviers identifiés dans la circulaire sont : la progression de chacun, la lutte contre toutes formes d'assignation, le collectif des personnels, et les perspectives d'avenir.

L'Inspection pédagogique régionale est composée cette année de quatre personnes :

- Stéphanie GIMBERT, également co-pilote de l'Histoire des arts et des Territoires Éducatifs Ruraux (TER)
- Solène RADOT, faisant fonction à temps plein, référente sur le dossier « Classes et lycées engagés »
- Jean-Baptiste RIBON, par ailleurs référent Laïcité, Mémoire et citoyenneté
- David VODISEK qui coordonne également le dossier DNL

Pour nous aider dans l'accompagnement des professeurs, les chargés de mission d'inspection (CMI) seront cette année au nombre de trois :

- Armand BRUTHIAUX, Armand-Pierre-A.Bruthiaux@ac-nancy-metz.fr
- Jean-Christophe DIEDRICH, Jean-Christophe.Diedrich@ac-nancy-metz.fr
- Valérie ROUSSIGNE, valerie.roussigne@ac-nancy-metz.fr

Les CMI concentreront leur action sur l'accompagnement des professeurs non-titulaires ainsi que les visites-conseil de professeurs certifiés (la plupart du temps en début de carrière).

Les échanges avec l'inspection étant strictement professionnels, nous ne communiquons avec vous que par le biais de votre adresse académique et vous conseillons de ne pas utiliser vos adresses personnelles pour ce type de correspondance. Les IA-IPR communiquent avec vous également par la voie de la liste de diffusion « professeurs.histoire-geo ». Elle est mise à jour à chaque rentrée. Toutefois si l'un de vous ne recevait pas ces messages, merci de nous le signaler. Les professeurs qui enseignent une DNL ou qui sont titulaires d'une certification DNL sont également inscrits à une liste de diffusion spécifique aux DNL.

Le [site académique](#) demeure un outil professionnel de mutualisation et de valorisation de ressources que tous les professeurs doivent pouvoir exploiter. Il s'enrichit régulièrement de nouvelles rubriques, à l'image de la page « Recherches et publications », qui permettent de faire connaître à tous les publications et articles de recherche des enseignants en poste dans notre académie.

Pour toute question relative au site, vous pouvez contacter notre webmestre : Jean-Christophe DIEDRICH : Jean-Christophe.diedrich@ac-nancy-metz.fr

Vous pouvez aussi bénéficier de l'expertise pédagogique de notre IAN (Interlocuteur Académique pour le Numérique) Eric FONTE : Eric.Fonte@ac-nancy-metz.fr

Le rôle des corps d'inspection

Les IA-IPR évaluent votre action pédagogique et éducative, mais ils interviennent aussi dans un rôle de conseil et d'accompagnement.

Nos missions d'inspection demeurent centrales, mais elles se sont diversifiées au fil des évolutions réglementaires sur l'évaluation des enseignants :

- Les **rendez-vous de carrière** s'inscrivent dans le cadre du PPCR et concernent tous les personnels, mais à des moments précis de leur carrière à partir du 6^{ème} échelon. Ils sont réalisés par les IA-IPR exclusivement. Il s'agit d'effectuer un bilan global et d'échanger sur vos perspectives de carrière. Chaque rendez-vous de carrière est spécifique, ce qui signifie que le positionnement sur la grille d'évaluation ne dépend pas du précédent rendez-vous de carrière.

Ces rendez-vous passent systématiquement par l'application SIAE et par la messagerie I-prof. Le "**document de référence de l'entretien**" contient la grille d'évaluation qui sert de base à votre évaluation. Le document d'aide à la préparation du rendez-vous de carrière, inséré en annexe du guide de l'évaluation, s'il n'est pas obligatoire, permet d'enrichir les échanges, d'autant plus s'il nous est envoyé avant l'entretien.

Il est possible de mettre à notre disposition tous supports que vous jugerez utiles.

Il est rappelé que pour les personnes qui vont connaître leur premier rendez-vous de carrière, une formation « *Préparer le rendez-vous de carrière* » est proposée chaque année par l'académie (24A0120552 – 71137), à laquelle vous pouvez vous abonner dès à présent :

<https://portail.ac-nancy-metz.fr/sofia-fmo-acad/default/session/display/sessionId/14720/tab/trainee/pill/individualTrainingPlan>

Les stagiaires inscrits recevront la vidéo de présentation du document de référence à l'entretien le 25 septembre.

- Les autres inspections, dites « visites-conseil », sont menées par les IA-IPR ou les CMI. Elles donnent lieu à un rapport versé dans votre dossier. Elles peuvent intervenir à tout moment de la carrière. Tout professeur peut solliciter une inspection par courrier ou par courriel pour demander une visite-conseil.
- Les professeurs qui enseignent une DNL sont susceptibles de bénéficier d'une visite-conseil conjointe de l'IA-IPR d'histoire-géographie et de langue vivante, à chaque fois que cela est possible. En cas de rendez-vous de carrière, cette visite-conseil s'ajoute à l'inspection. Elle est donc distincte bien que complémentaire à l'entretien relatif au rendez-vous de carrière.

Quelques rappels valables pour tout type d'inspection et plus largement pour toute pratique liée à l'enseignement de nos disciplines :

- Nous ne sectorisons pas notre action. Nous intervenons donc sur l'ensemble des territoires de l'académie. La plupart du temps, nous faisons en sorte qu'un même IPR n'inspecte pas un professeur deux fois successivement, dans la mesure du possible ;
- Il n'y a pas de « pédagogie officielle ». Toute situation d'apprentissage est pertinente si elle permet d'atteindre les objectifs de la séquence. Ces objectifs doivent donc être clairement transmis à l'évaluateur ;
- La programmation doit permettre la mise en œuvre de l'ensemble du programme et d'assurer le nécessaire équilibre entre histoire et géographie ;
- La séance est un moment d'observation important, mais elle prend tout son sens avec l'entretien qui suit la séance ;
- Les supports numériques toujours plus nombreux, et notamment les dossiers et ressources déposés dans les ENT, ne se substituent pas au cahier de textes numérique, seul document officiel à valeur juridique selon la circulaire n° 2010-136 du 6 septembre 2010.

Formation – Développement des compétences professionnelles

Le Programme académique de formation (PrAF) répond aux priorités du schéma directeur de la formation continue. Dans ce cadre, en articulation avec le projet académique, nous avons défini plusieurs priorités, à partir des observations et échanges lors de nos rencontres. Ces axes seront au cœur de nos observations durant les différentes inspections et à l'occasion de nos rencontres cette année :

- Un effort particulier en collège sur la contribution de nos disciplines aux savoirs fondamentaux, qui ne peuvent se limiter au Français et aux Mathématiques ;
- Une réflexion sur les modalités d'évaluation et sur la diversification des pratiques aussi bien au collège qu'au lycée ;
- Une vigilance sur la spécialité HGGSP au lycée, en lien avec les résultats de l'examen terminal et avec la préparation des élèves à l'enseignement supérieur ;
- L'enseignement de l'EMC dans un contexte de renouvellement progressif des programmes.

Vous trouverez sur le site académique en suivant ce lien, <https://sites.ac-nancy-metz.fr/histoire-geographie/2024/09/04/offre-de-formation-2024-2025/>, les dispositifs du PrAF qui concernent plus spécifiquement nos disciplines et sont répartis dans les différents cycles proposés. Il s'agit uniquement des formations pour lesquelles vous pouvez dès à présent (et jusqu'au 18 septembre) vous abonner, puis vous pré-inscrire (jusqu'au 2 octobre).

Nous vous encourageons à consulter le site de l'École Académique de la Formation Continue pour plus d'informations, notamment pratiques sur les modalités d'inscription :

<https://www.ac-nancy-metz.fr/E AFC>

Nous vous invitons par ailleurs à nous tenir informés des différents projets que vous menez et à nous prévenir lorsque vous souhaitez vous inscrire dans un processus de certification : CAFFA, DNL, CAPPEI, enseignements artistiques ...

Nous vous recommandons aussi de tenir à jour et de compléter votre CV sur iProf, et particulièrement lorsque vous êtes éligible à un rendez-vous de carrière ou encore à une promotion du type hors classe ou classe exceptionnelle. C'est une base incontournable pour connaître votre engagement, au-delà des rapports d'inspection dont nous disposons.

Notre académie propose une préparation aux concours internes, Agrégation et CAPES. L'expérience montre que les collègues inscrits à ces dispositifs sont dans de très bonnes conditions et figurent souvent parmi les lauréats. Nous encourageons celles et ceux qui souhaitent s'engager dans la difficile préparation des concours à s'inscrire à la préparation académique.

Nous remercions l'ensemble des formatrices et formateurs des formations initiale et continue pour leur investissement.

Examens

Nous remercions tous les enseignants qui ont permis la bonne tenue des examens dans notre académie. Nous vous rappelons qu'au-delà des épreuves du DNB et de spécialité au baccalauréat, des sessions nous amènent à vous solliciter aussi pour les épreuves de septembre mais aussi en mai ou juin pour des candidats individuels, y compris sur le tronc commun en HG et en EMC (pas de livret scolaire où figurent des notes de contrôle continu).

La moyenne des notes de l'épreuve écrite d'histoire géographie EMC du **DNB 2024 est de 24,9 / 50** soit 9,96 / 20, ce qui marque un recul par rapport aux dernières années qui voyaient une tendance à la hausse (11,33/20 l'an dernier).

La ventilation des notes peut être instructive pour identifier le profil de vos élèves :

90% des élèves ont plus de 13,5 / 50

10 % des élèves ont plus de 36,5 / 50

Les compte-rendu transmis par les coordonnateurs des centres d'examen, que nous remercions particulièrement, ont fait état d'une satisfaction à pouvoir participer à une réunion d'entente collective avant de vous retrouver en établissement pour corriger les copies.

Pour le baccalauréat, la moyenne académique de l'épreuve écrite de **HGGSP s'établit à 11,2 / 20**, soit en progrès de + 0,5 / 20.

Nous vous rappelons le lien vers la banque nationale des sujets qui demeure une référence pour votre contrôle continu et pour les éventuelles épreuves communes que vous organisez en établissement :

<https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/bns>

Agenda

FIG

L'académie participe activement au prochain FIG qui se tiendra à Saint-Dié des Vosges du 4 au 6 octobre sur le thème « terres » et avec les Alpes comme territoire invité.

Rendez-vous de l'histoire

Les Rendez-vous de l'histoire auront lieu cette année du 9 au 13 octobre sur le thème de "La ville".

80^e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire

Un appel à projet sera prochainement ouvert sur ADAGE pour les établissements qui souhaitent labelliser une action menée dans ce cadre. Les collectivités territoriales sont très engagées et intéressées par un travail avec les collèges et lycées.

Conférence des Nations Unies sur l'Océan

La troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan se tiendra à Nice en juin 2025. Au regard de la place prise par ces questions dans nos programmes et de l'enjeu qu'elles représentent, y compris pour des territoires comme le nôtre relativement éloigné de toute étendue maritime, des manifestations auront lieu tout au long de l'année. Nous ne pouvons que vous encourager à y travailler avec vos élèves, en articulation avec d'autres champs disciplinaires ou dans le cadre de l'EDD.

Pour les actions portées par nos partenaires culturels, vous les trouverez régulièrement sur notre site académique.

Nous vous remercions de votre engagement. Nous connaissons le rôle des professeurs d'histoire géographie dans les établissements. Nous remercions également tous ceux qui sont engagés au-delà de l'établissement à l'échelon du bassin ou de l'académie. Nous vous souhaitons une excellente année scolaire, synonyme d'épanouissement et de pleine réussite pour vous et vos élèves.

Les IA-IPR d'Histoire-Géographie

Stéphanie GIMBERT Solène RADOT Jean-Baptiste RIBON David VODISEK